

Les observateurs



La Lune vient de se lever et le Soleil ne va pas tarder à la suivre. Cliché pris par Pierre Ponsard le matin du 5 juin à l'observatoire de La Fosse, après une nuit d'observation.

Pollution lumineuse

Les informations alarmantes concernant le « phare de Liège » confirment une triste vérité : le ciel nocturne se dégrade d'année en année. Les astronomes amateurs doivent se déplacer bien loin pour échapper à la pollution lumineuse, par exemple vers des sites ardennais.

La situation n'est cependant pas désespérée. Des manifestations comme la prochaine Nuit de l'Obscurité¹ font prendre conscience des enjeux entourant la problématique de la pollution lumineuse. Son objectif à terme reste la sensibilisation aux nuisances qu'engendre la pollution lumineuse et, par-delà, au gaspillage énergétique que constitue un éclairage mal conçu. À titre d'exemple, si une façade doit

¹ La date de cette manifestation est fixée au deuxième samedi d'octobre, soit le 12 octobre cette année.

être éclairée, autant le faire vers le bas plutôt que d'éclairer en même temps les avions et les nuages,

On peut aussi saluer des initiatives telles que le remplacement dans certaines communes des luminaires de l'éclairage public au mercure par des équipements plus efficaces et moins éblouissants. Cette simple mesure guidée autant par l'écologie que par l'économie

La région de Liège photographiée depuis la station spatiale le 8 décembre 2012 avec un Nikon D3S muni d'un objectif de 180 mm. Le champ va de Huy à Eupen, et de Tongres à Aywaille. (ISS Crew Earth Observations experiment and Image Science & Analysis Laboratory, Johnson Space Center)



redonne à beaucoup d'amateurs un ciel qu'ils n'osaient plus espérer.

L'extinction de l'éclairage des autoroutes belges entre 0 h 30 et 5 h 30 doit aussi nous réjouir, même s'il ne concerne pas les entrées et sorties, les échangeurs et les endroits à risques, qui demeurent allumés en permanence, ce qui fait beaucoup d'exceptions dans un pays au réseau très dense.

En France une législation est entrée en vigueur qui oblige les bureaux, commerces et autres bâtiments non résidentiels à éteindre leurs éclairages la nuit entre 1 heure et 7 heures du matin, les infractions pouvant être punies d'une amende de 750 euros. L'objectif de la « loi Batho » est double. Elle permet d'abord une économie de 200 millions d'euros, l'équivalent de la consommation annuelle d'électricité de 750 000 ménages. Elle contribue également à la préservation de la biodiversité, en évitant l'émission de 250 000 tonnes de CO₂ et de pollutions lumineuses inutiles.

Les éclairages publics ne sont pas concernés de même que ceux destinés à assurer la sécurité des bâtiments. Ainsi l'éclairage des voies de circulation, une des principales sources de pollution lumineuse n'est pas affecté.

Espérons que des mesures de ce genre se multiplient.

J. Manfroid

Pollution lumineuse et sécurité routière

Dernièrement, la presse écrite se faisait le relais de certaines organisations souhaitant l'abattage des arbres se trouvant le long des routes et leur remplacement éventuel par d'autres dont le tronc à l'état adulte ne dépasserait pas 10 cm. En effet, un accident de roulage sur cinq en Belgique, l'est suite à une collision avec un arbre se trouvant en bordure de route (les raisons des accidents de roulage avec tués sont principalement la vitesse et/ou l'alcool au volant).

Pourquoi alors ne pas alors éliminer également les poteaux d'éclairage qui foisonnent le long de toutes nos routes en Belgique. Ces poteaux ont un diamètre de près de 20 cm et sont en acier et donc aussi dangereux que les arbres. Le problème de la pollution lumineuse pourrait donc trouver une alliée dans la sécurité routière.

P. Ponsard

Des nouvelles de notre observatoire de Nandrin

Dans *Le Ciel* de mai, nous lançons un « appel à l'aide » en vue des travaux d'entretien et de rénovation à effectuer sur le site.

Une intervention s'est d'ailleurs avérée urgente vu l'effondrement progressif du plancher de l'abri du télescope T280, le plus utilisé lors des soirées d'observation.

Une réponse rapide est venue d'une équipe rassemblée par Olivier Schreurs, lequel anime fréquemment des soirées et veille au bon état des instruments. Dès la fin juin, on a pu admirer le nouveau plancher du T280, œuvre d'Olivier, Benjamin Infantino, Nicolas Dupont, Abdelkrim Loumrhari et Frédéric Oger notamment.

D'autre part, une nombreuse équipe s'est rassemblée lors du solstice de juin : outre Olivier, Benjamin et Nicolas déjà cités, on retrouvait Marc Martens, Benoît Lempereur, Renaud Paquay, Arnaud Debaise, Christophe Cattelain, Philippe Defense et Marko Sojic : ceux-ci ont vaillamment tondu, débroussaillé, frotté, enduit et nettoyé... Bravo et merci à eux !

Grâce à tous ces bénévoles, l'installation de Nandrin retrouve son attrait et sa fonction primordiale d'observatoire de la SAL. La fréquentation du site a d'ailleurs repris – avec le beau temps ! – et dès le mois de juillet, on comptait une moyenne de 5 visiteurs aux différentes soirées d'observation, avec un pic de 18 visiteurs un beau soir d'été.

De la part du comité :
André Lausberg et Benoît Lempereur